

DOSSIER INSCRIPTION 2020/2021



LE TUVB HANDBALL UN CLUB QUI GAGNE



DOSSIER INSCRIPTION 2020/2021

Cher(e) handballeur(se),

Vous avez été licencié la saison passée (au club TUVB HandBall ou vous souhaitez une mutation pour nous rejoindre), ou tu es un nouveau joueur.

Prix des cotisations :

Séniors : **240€** | -18: **225€** | -11/-13/-15 : **215€**

Baby Hand - Ecoles de hand : **180€** | Loisirs : **180€** | Handfit : **180€** (150€ si couplage avec un enfant Ecole de Hand)

Dès la 2^{ème} licence par foyer, réduction de 20€ sur chaque licence supplémentaire

Remboursement de la licence si le joueur trouve un sponsor à hauteur de 500€

Pour les nouveaux inscrits :

Inscription sur le site du club via les formulaires Mineur ou Majeur

<http://www.verrieres-handball.com/le-club/inscriptions/>

Le club va vous adresser un email Gesthand avec un lien internet permettant de compléter informatiquement votre demande de licence sur votre compte GESTHAND. Une fois sur le site internet, vous devrez télécharger les pièces suivantes préalablement scannées :

DOCUMENTS A TÉLÉCHARGER SUR VOTRE COMPTE GESTHAND

- OBLIGATOIRE cette année pour tous : Certificat médical format FFHB (*) c'est-à-dire comportant obligatoirement : **date de naissance, mention « en Handball en compétition », Tampon avec N° d'enregistrement du médecin à l'ordre des médecins + signature du médecin**
- Photo d'identité au format .jpg/.gif ou .png
- Carte d'identité recto-verso (ou passeport)
- Autorisation Parentale FFHB(*) signée (pour les mineurs)

TOUTES LES PIÈCES ORIGINALES SONT A FOURNIR ENSUITE AU CLUB *

Nous n'acceptons que les DOSSIERS COMPLETS transmis directement à l'entraîneur de la catégorie, ou à un représentant du club

- Le dossier du club (Fiche de renseignements, Autorisation parentale et le contrat Moral du joueur)
- L'originale du certificat médical au format FFHB
- L'autorisation parentale de la FFHB
- Le règlement de la cotisation (**3 ou 4 chèques possibles**)

(*) Documents dispo sur <http://www.verrieres-handball.com/le-club/inscriptions/>



Pour les renouvellements de licence :

ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTE

(sous les conditions énoncées ci-dessous, il vient compléter le certificat médical daté de moins de 3 ans si il le licencié répond **NON** à l'intégralité des questions du questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 Avril 2017 et publié au *journal officiel* du 04 mai 2017,

le licencié conservera le dit questionnaire (il est confidentiel et n'est pas à transmettre au club), seul l'attestation de réponse sera fournie au club après téléchargement avec les autres documents.

NON VALABLE CETTE ANNEE

Si le licencié ne peut répondre **NON** à l'intégralité du questionnaire, il faudra fournir un nouveau certificat médical.

DOCUMENTS A TÉLÉCHARGER SUR VOTRE COMPTE GESTHAND

- Attestation médicale (cf ci-dessus) ou Certificat médical format FFHB (*) c'est-à-dire comportant obligatoirement : **date de naissance, mention « en Handball en compétition », Tampon avec N° d'enregistrement du médecin à l'ordre des médecins + signature du médecin**
- Photo d'identité au format .jpg/.gif ou .png
- Carte d'identité reco-verso (ou passeport)
- Autorisation Parentale FFHB (*) signée (pour les mineurs)

TOUTES LES PIECES ORIGINALES SIGNEES SONT A FOURNIR ENSUITE AU CLUB

Nous n'acceptons que les DOSSIERS COMPLETS transmis directement à l'entraîneur de la catégorie, ou à un représentant du club

- Le dossier du club (Fiche de renseignements, Autorisation parentale et le contrat Moral du joueur)
- L'originale du certificat médical au format FFHB
- L'autorisation parentale de la FFHB
- Le règlement de la cotisation (**3 ou 4 chèques possibles**)

(*) Documents dispo sur <http://www.verrieres-handball.com/le-club/inscriptions/>



AUTORISATIONS POUR LES MINEURS

Je Soussigné.....
Responsable légal de l'enfant

AUTORISATION D'EVACUATION ET DE SOINS → Oui Non

Autorise l'équipe de direction du TU Verrières Handball à prendre, sur avis médical, toutes dispositions nécessitées par l'état de mon enfant en cas d'accident.

AUTORISATION DE TRANSPORT → Oui Non

Autorise mon enfant à emprunter les moyens de transport mis à disposition par le Club (autres parents / entraîneur / dirigeant).

Je m'engage à ne pas intervenir juridiquement contre le TU Verrières Handball en cas d'accident. Dans le cas contraire, j'accompagnerai moi-même mon enfant à chaque déplacement.

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES → Oui Non

A l'occasion de matchs et d'entraînements de handball, votre enfant sera pris en photo par les dirigeants du club. Nous souhaitons faire paraître certaines photos pour illustrer le site internet du club (<http://www.verrieres-handball.com>), ainsi que les panneaux d'affichages du club.

AUTORISATION DE RETOUR AU DOMICILE → Oui Non

Autorise mon enfant à rentrer par ses propres moyens après un entraînement ou match. Dans le cas contraire, les parents devront venir chercher leur enfant dans le gymnase aux horaires de fin d'entraînement ou de match. **Il est important de noter qu'en dehors des horaires d'entraînement ou de match, l'enfant est sous la responsabilité des parents.**

Fait à le

Lu & approuvé - Signature



CONTRAT MORAL JOUEUR / CLUB

En me licenciant au Hand Ball Club du TU VB Handball, je m'engage à respecter les différents points suivants afin de pratiquer mon sport dans les meilleures conditions :

1/ Participer régulièrement aux entraînements et matchs pour lesquels je suis attendu

L'entraîneur prépare chaque séance d'entraînement en comptant sur l'intégralité de l'équipe, il est normal de respecter son travail et de venir à chaque entraînement. L'équipe doit compter une douzaine de joueurs, chaque absent pénalise son équipe et le travail qui a été fait à l'entraînement. Toute absence doit rester exceptionnelle. Les absences doivent être signalées à l'entraîneur.

2/ Adopter et faire adopter un comportement sportif digne de ce nom.

Aucun geste violent ni aucune insulte envers l'arbitre, un joueur adverse, un joueur de son équipe ou un encadrant n'est toléré. Aucun comportement caractériel, aucune dégradation de matériel ou équipement ne pourront être acceptés (**les amendes reçues seront à la charge du joueur fautif**). Le fair-play est de rigueur : gardons en tête que nous avons besoin des autres équipes et d'arbitres pour jouer.

Expliquer aux personnes venant assister aux matches (familles, amis ...) qu'il doivent respecter cette consigne. Les joueurs n'ont besoin que d'encouragements.

3/ Respecter les équipements et le matériel à disposition

Le club dispose d'équipements et de matériel que chacun se doit de respecter.

Ils sont achetés par le club (ballons, maillots, équipements sportifs...) ou prêtés par la mairie (gymnase, local, matériel pour les manifestations ...).

Après utilisation, il est important que chacun participe au rangement et à l'entretien. L'entraîneur ou les agents d'entretien ne sont pas au service du joueur.

4/ Participer au bon fonctionnement du club

Les matchs et les manifestations nécessitent des bénévoles, il est important pour la vie du club que le joueur puisse y participer dans la mesure du possible ou mobilise autour de lui en fonction des besoins et des compétences de chacun.

Fait à le

Le joueur :

Signature :

Les parents (si licencié mineur) :

Signatures :



LA TENUE DU HANDBALLEUR

Un sac de sport avec:

- Un tee shirt de sport**
- Un short pour les joueurs**
- Un jogging, un pull et une coquille pour les gardiens de but**
- Des chaussures indoor propres**
- Une gourde ou une bouteille d'eau**

Le TU Verrières handball a sa boutique en ligne avec «sports-village.com » son partenaire depuis 5 ans.

Vous commandez de chez vous et ça arrive directement à votre domicile !
Le club cumule des points qu'il peut réinvestir en matériel pour les licenciés.

Accès boutique officielle Pro Shop

<https://www.sports-village.com/plateforme/497-proshop-tu-verrieres-handball>

Certains produits sont disponibles avec ou sans flocage.

Nous vous laissons découvrir votre boutique en ligne et vous faire plaisir !